

Société SARL A.F.K. (ABSPORT – PARTIRZEN)

Au capital de 10 000€

Siège social actuel : 13 boulevard de la Résistance 95100 ARGENTEUIL

RCS : Pontoise 810 213 975

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'an 2025, le 22 décembre, à 10h, les associés de la société SARL A.F.K. (ABSPORT – PARTIRZEN), se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social actuel, sur convocation de Mr ALLAM Karim, le gérant.

Ordre du jour :

1. Décision du transfert du siège social de la société.
2. Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la société.
3. Pouvoirs pour formalités.

Décision :

Après délibération, l'assemblée :

- Décide de transférer le siège social de la société au 01 janvier 2026, de :
13 boulevard de la Résistance 95100 ARGENTEUIL
à :
38 rue des Mathurins 75008 Paris,
- Décide que la modification de l'article 4 des statuts sera effectuée en conséquence.
- Donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités légales de dépôt du dossier, publication de l'avis dans un journal d'annonces légales et toutes démarches nécessaires.

Modification des statuts :

L'article relatif au siège social est modifié comme suit :

« Article 4 – Siège social :

Le siège social est fixé au 38 rue des Mathurins 75008 Paris. Il pourra être transféré en tout autre lieu de la même ville ou des départements limitrophes par simple décision de la gérance, et en tout autre endroit par décision extraordinaire de l'assemblée des associés. »

Clôture de séance :

La séance est levée à 11h.

Fait à Argenteuil, le 22 décembre 2025.

Signature :

Le Gérant : Mr ALLAM Karim

